

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET : Programme 2019-2020 de raccordement de nouveaux bâtiments au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes**

Séance du 29 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-deux janvier deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :** MM. ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir :** MM. ALLANDRIEU Bernard (pouvoir à Mme FERRO Nicole), BLEIN Jean (pouvoir à M. CHAPUIS Gérard), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), TRAMOY Maurice (pouvoir à M. GRIOT Bernard).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), MACHON Annie (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), PETIT Odile (pouvoir à M. EMIN Philippe).

**Membres absents :** MM. FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHATEAU Marie-Luce, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** Mme BERTHET Claire.

**Soit : 36 présents, 10 pouvoirs.**

M. le Maire rappelle que la Régie des Énergies d'Hauteville-Lompnes exploite une chaufferie bois depuis 2001. A ce jour, 22 bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur d'Hauteville.

Il expose que pour les années 2019-2020 il est convenu le raccordement de 4 nouveaux bâtiments à ce réseau.

Ces 4 immeubles font l'objet d'une consultation pour un marché de travaux. La puissance souscrite et la puissance estimée de ces établissements fait partie intégrante de l'équilibre économique du réseau de chaleur nécessaire à la DSP concession à établir et au classement du réseau.

Les immeubles concernés par le programme de raccordements au réseau de chaleur sont :

- ↳ la Clinique du Souffle ex Clinique du Pontet :
  - longueur de tranchée : 187 m
  - coût des VRD : 91 000 €
  - coût de la sous station : 23 320 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 9 200 €
 soit un montant prévisionnel de travaux de 123 520 € HT
  
- ↳ le Centre médical principal Mangini- Orsac
  - coût de la sous station : 47 150 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 2 800 €
 soit un montant prévisionnel de travaux de 49 950 € HT
  
- ↳ l'Unité "Interdépartementale" du Centre Hospitalier Public CHPH
  - coût de la sous station : 72 450 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 4 100 €
 soit un montant prévisionnel de travaux de 76 550 € HT
  
- ↳ l'immeuble « le Charvet »
  - coût de la sous station : 28 750 €
  - coût de la maîtrise d'œuvre : 1 500 €
 soit un montant prévisionnel de travaux de 30 250 € HT

Le raccordement de ces 4 nouveaux bâtiments au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes générera ainsi une dépense prévisionnelle d'investissement de 280 147 € HT.

Pour la réalisation de ces travaux, M. le Maire propose de solliciter l'aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Le plan de financement prévisionnel de l'opération précitée s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Clinique du Souffle	123 397 €HT	ADEME	181 475 €HT
Centre médical principal Mangini- Orsac	49 950 €HT		
Unité "Interdépartementale" du CHPH	76 550 €HT	Autofinancement	98 795 €HT
Immeuble "le Charvet"	30 250 €HT	dont emprunts	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>280 270 €HT</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>280 270 €HT</b>

M. le Maire expose que, par ailleurs, l'immeuble « les Sapins » intègre le réseau de chaleur mais a relevé d'un autre marché de travaux.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Travaux pour l'immeuble « les Sapins »	41 340 €HT	Autofinancement	41 340 €HT

M. le Maire fait part de l'importance des démarches de raccordements au réseau de chaleur municipal. Les propriétaires de ces immeubles montrent ainsi la confiance accordée au réseau de chaleur d'Hauteville, et contribuent à son équilibre économique par la puissance souscrite et la consommation des bâtiments raccordés.

M. le Maire propose au Conseil de valider le programme d'investissements présenté et de l'autoriser à solliciter l'aide financière de l'ADEME pour la réalisation de ces différents raccordements.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **AUTORISE** M. le Maire à lancer les travaux de raccordement des bâtiments précités au réseau de chaleur d'Hauteville-Lompnes.
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'ADEME dans le cadre du financement de ces travaux ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,



*Sign*

Philippe EMIN